

CHIFFRES CLÉS

L'insertion professionnelle des ingénieurs 2 mois, 1 an et 2 ans après le diplôme

Promotions 2019, 2020 et 2021

L'**Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)** de CY Cergy Paris Université a depuis **2020 la gestion** de l'enquête **Conférence des Grandes Écoles (CGE)** pour les diplômés de **CY Tech**.

Cette enquête relative à **l'insertion professionnelle des diplômés ingénieurs** s'inscrit dans un **dispositif national** d'enquêtes **organisé et supervisé par la CGE**, en collaboration avec CY Tech.

Afin de suivre l'évolution des ingénieurs au cours de leur carrière, notamment après leur passage à CY Tech, **chaque année 3 promotions** d'ingénieurs sont interrogées sur leur **situation** : une 2 mois après l'obtention de leur diplôme, une 1 an après l'obtention de leur diplôme et une autre 2 ans après l'obtention de leur diplôme.

Pour cette **campagne 2022** l'enquête a été administrée en **multi-mode**, dans un premier temps un lien unique sécurisé de connexion sur la plateforme Sphinx de la CGE a été envoyé aux diplômés et dans un second temps une relance téléphonique a été réalisée par une vacataire de l'OVE.

CY Tech a diplômé 230 ingénieurs en 2019, 286 en 2020 et 246 en 2021.

De janvier à mars 2022, les ingénieurs de ces trois promotions ont été interrogés sur leur situation professionnelle **au 1^{er} décembre 2021**.

Pour les ingénieurs de 2019, cela implique un suivi de la situation professionnelle de 2 mois jusqu'à 2 ans après l'obtention de leur diplôme. Pour les ingénieurs de 2020, l'enquête les suit de 2 mois jusqu'à 1 an après l'obtention de leur diplôme. Pour les ingénieurs 2021, en revanche l'enquête se focalise uniquement sur la situation professionnelle 2 mois après l'obtention de leur diplôme.

Au total 762 ingénieurs (les 3 promotions cumulées) ont été contactés, **55,5 % d'entre eux ont accepté de participer à l'enquête**. Ce **taux de réponse est statiquement satisfaisant** et a **augmenté de 11 points par rapport à la précédente campagne**.

L'analyse se fera sur les promotions 2019, 2020 et 2021. En revanche, le taux de réponse de la promotion est inférieur à 50 %, les résultats sont statistiquement fragiles.

Globalement, il ressort de l'enquête des situations professionnelles assez similaires pour chaque promotion :

- 2 mois après l'obtention du diplôme, 9 ingénieurs sur 10 sont en insertion professionnelle et 93 % sont de niveau cadre. 9 ingénieurs sur 10 sont en emploi stable (CDI + fonctionnaire de la fonction publique).
- 1 an après l'obtention du diplôme, 95 % des ingénieurs sont en insertion professionnelle. La part d'emploi cadre est de 94 % et celle d'en emploi stable est de 89 %.
- 2 ans après l'obtention du diplôme, 99 % des ingénieurs sont en insertion professionnelle. La part d'emploi cadre est de 97 % et celle d'en emploi stable est de 89 %.

Effectifs à enquêter et taux de réponse

	Promotion 2019			Promotion 2020			Promotion 2021		
	Effectif	Répondants	Taux de réponse	Effectif	Répondants	Taux de réponse	Effectif	Répondants	Taux de réponse
Ensemble	230	106	46%	286	149	52%	246	168	68%

Répartition par spécialité

Informatique	112	54	48%	156	92	59%	166	115	69%
Mathématiques	118	52	44%	130	57	44%	80	53	66%

Répartition par sexe

Femmes	41	24	59%	41	29	71%	53	35	66%
Hommes	189	82	43%	245	120	49%	193	133	69%

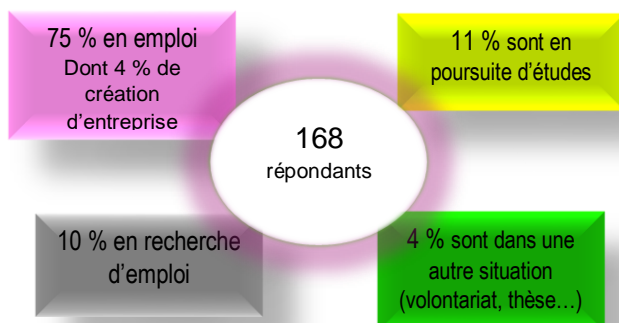
Sur les 230 ingénieurs, diplômés en 2019 à CY Tech, 46% ont participé à l'enquête. Sur les 286 de la promotion 2020, 52% ont participé à l'enquête. Sur les 246 de la promotion 2021, 68% ont répondu à l'enquête.

Les femmes, peu présentes dans les promotions de diplômés, sont légèrement sur-représentées parmi les répondants, entre 20 et 23% selon la promotion.

Les taux de réponses <50 % sont en couleur vert dans le tableau.

Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021 : Promotion 2021

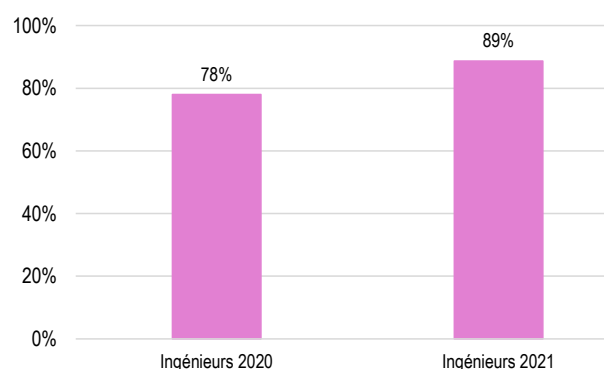


75 % des ingénieurs de 2021 ont déclaré avoir une **activité professionnelle**, seuls **4 %** ont créé ou sont en cours de création d'une entreprise.

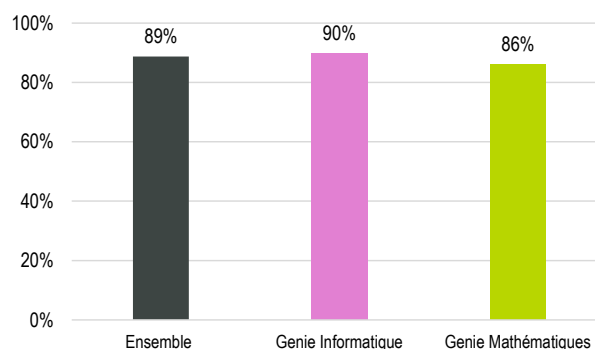
80 % des diplômés ont trouvé leur emploi avant l'obtention de leur diplôme.

2 mois après la diplomation, le taux d'insertion des ingénieurs de 2021 est de 89%, en hausse par rapport à la promotion précédente (+ 11 points). Cette hausse est due à une amélioration de la situation sanitaire.

Evolution du taux d'insertion à 2 mois des ingénieurs (promotions 2020 et 2021)



Taux d'insertion des ingénieurs 2 mois après l'obtention du diplôme



Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

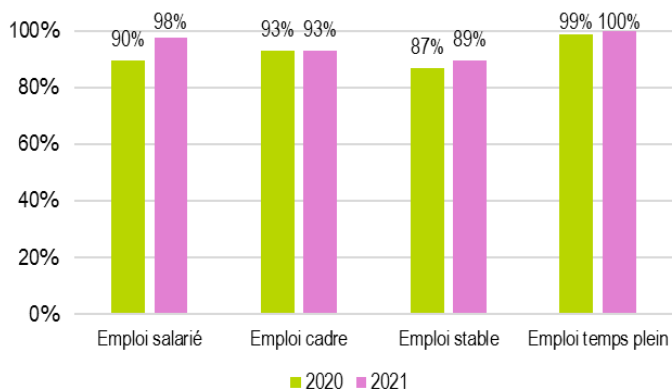
Promotion 2021 : Caractéristiques de l'emploi occupé

Dans l'ensemble, les conditions d'emploi des ingénieurs de 2021 sont satisfaisantes dès les 2 premiers mois suivant l'obtention du diplôme.

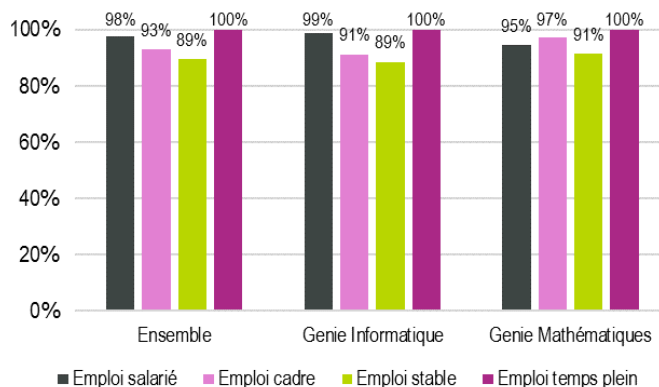
100 % des diplômés en emploi travaillent à **temps plein**, **96 %** sont **salariés**, **89 %** ont un emploi **stable** et la part des emplois de **niveau cadre** est de **93 %**.

Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Conditions d'emploi des ingénieurs 2 mois après l'obtention du diplôme (par promotion)



Conditions d'emploi des ingénieurs par spécialité



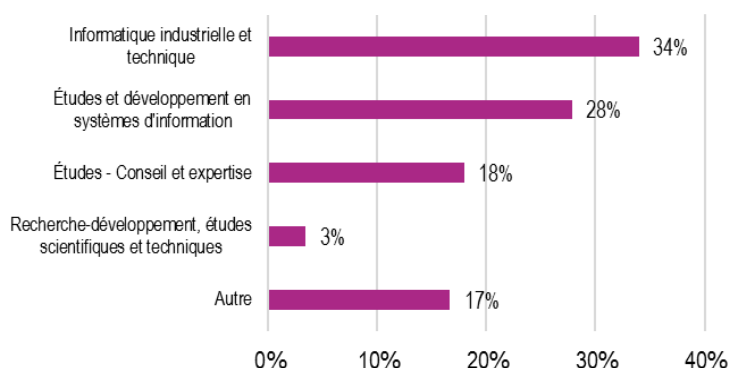
L'emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

L'emploi de catégorie cadre : repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

L'emploi stable : regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

Promotion 2021 : Caractéristiques de l'emploi occupé

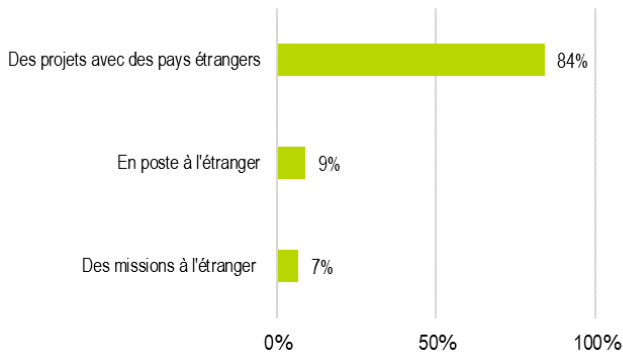
Services où travaillent les ingénieurs



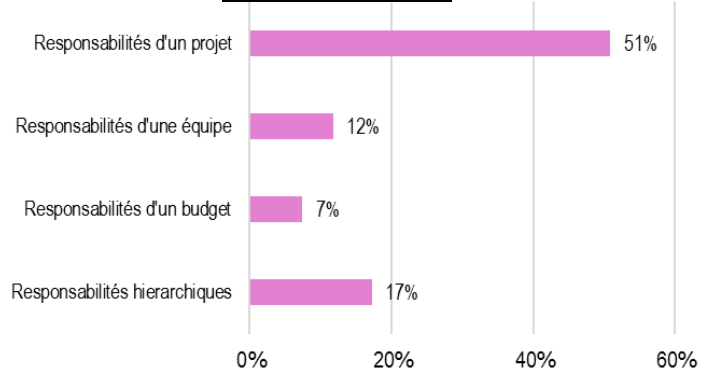
34 % des ingénieurs de 2021 travaillent au sein du service « Informatique industrielle et technique » de leur entreprise et 28 % au sein du service « Études et développement en système d'information ».

Les emplois des ingénieurs de 2021 comportent majoritairement **des responsabilités d'un projet** (51 %).

Fonctions liées à l'international



L'emploi comporte :

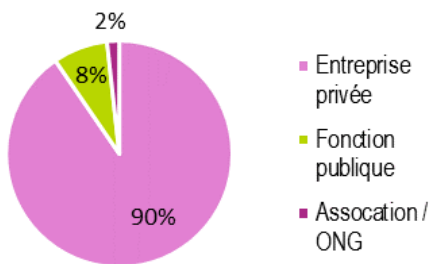


Un tiers des ingénieurs ont un emploi **lié à l'international**. 84 % gèrent des projets avec des pays étrangers.

Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

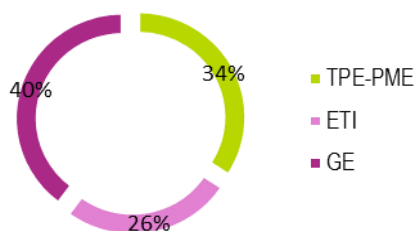
Promotion 2021 : Caractéristiques de l'emploi occupé

Répartition des ingénieurs selon la catégorie de l'employeur



L'entreprise privée est le principal employeur des ingénieurs 2 mois après l'obtention de leur diplôme, 90 % des ingénieurs y travaillent. Cette part était égale pour la promotion précédente (ingénieurs 2020).

Répartition des ingénieurs selon la taille de leur entreprise



40 % des ingénieurs travaillent dans de **grandes structures**.

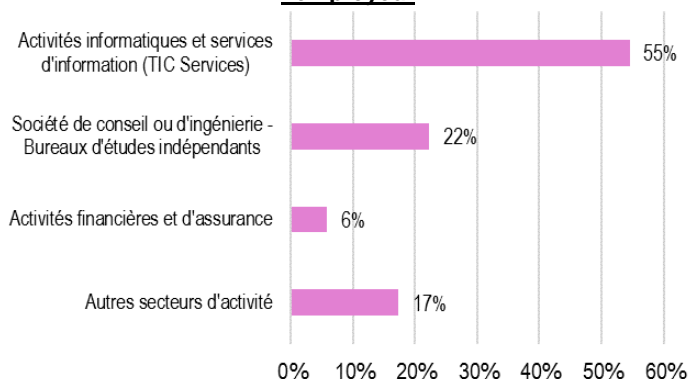
TPE-PME : Très petites entreprises – petite et moyennes entreprise, nombre d'employé < 250

ETI : Entreprise de taille moyenne, 250 ≤ nombre d'employé < 5000

GE : Grande entreprise, nombre d'employé ≥ 5000

Pour la majorité (55 %) des ingénieurs de 2021, leur entreprise sont spécialisées dans les « activités informatiques et services d'information (TIC Services) ».

Répartition des ingénieurs selon le secteur d'activité de l'employeur



Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Promotion 2021 : Salaire

Au 1^{er} décembre 2021, la moitié des ingénieurs en emploi ont un salaire brut mensuel supérieur à 3 167 € et l'autre moitié ont un salaire inférieur à 3 167 €.

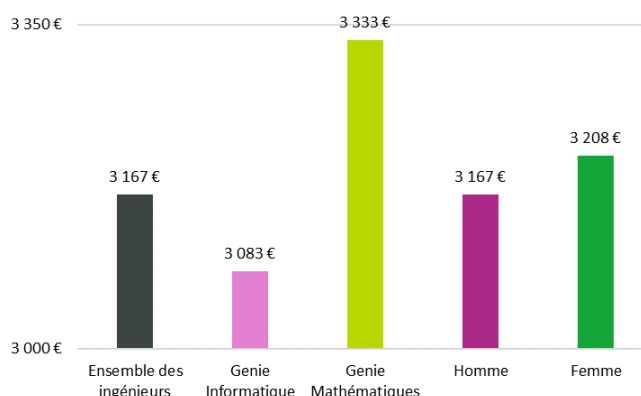
Le salaire brut mensuel médian (hors prime) des ingénieurs à 2 mois après l'obtention du diplôme a reculé de 2 % entre 2020 et 2021.

Le salaire brut médian (hors prime) des ingénieurs en mathématiques est de presque 300 € plus élevé que celui des ingénieurs en informatique.

La différence de salaire entre les femmes et les hommes est très minime.

Salaire brut mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein.

Salaire mensuel brut médian (hors prime)



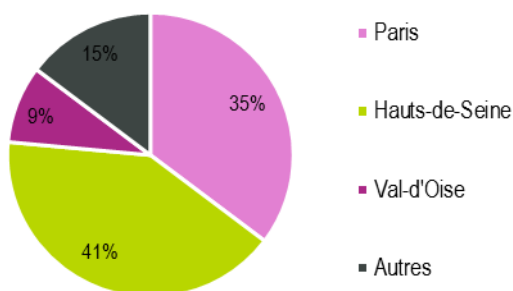
Suivi du salaire brut médian (hors prime) mensuel 2 mois après l'obtention du diplôme par promotion 2020 et 2021 (en €)

	2020	2021
Salaire mensuel brut	3 223 €	3 167 €

Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Promotion 2021 : Localisation de l'emploi

Répartition des ingénieurs travaillant en Ile-de-France



Au 1^{er} décembre 2021, 95 % des ingénieurs travaillent en France et 5 % à l'étranger.

La région Ile-de-France est la principale zone d'emploi des ingénieurs (6 emplois sur 10).

Les **Hauts-de-Seine** regroupent 41 % des emplois localisés en Ile-de-France et **Paris** 35 %.

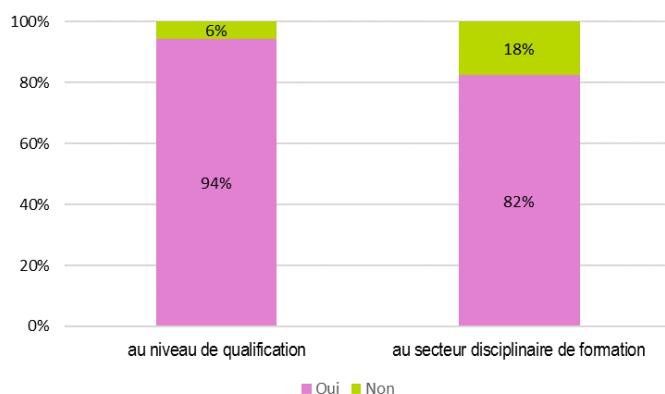
Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Promotion 2021 : Satisfaction et adéquation de l'emploi

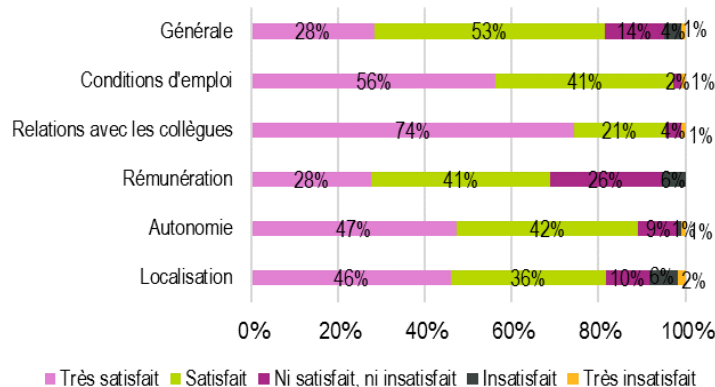
1 ingénieur sur 2 déclare être satisfait de sa situation professionnelle en générale.

Plus de 9 ingénieurs sur 10 estiment que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et 8 sur 10 estiment que leur emploi correspond à son secteur disciplinaire de formation.

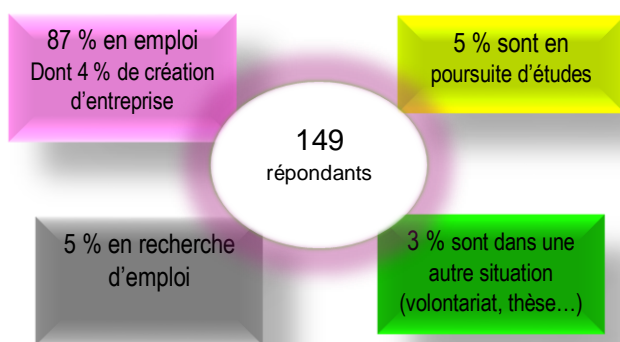
L'emploi correspond :



Satisfaction des ingénieurs vis à vis de leur situation professionnelle



Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021



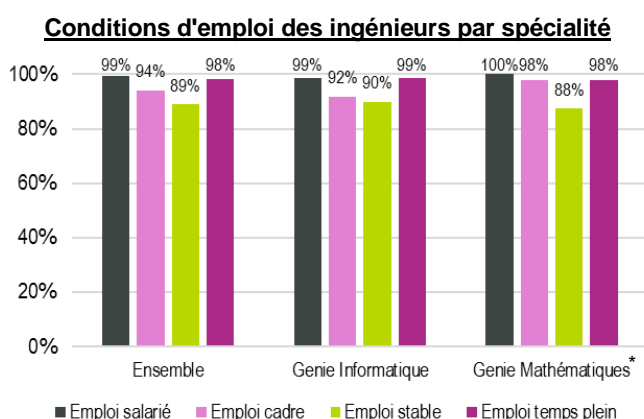
Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Promotion 2020 : Caractéristiques de l'emploi occupé

1 an après l'obtention du diplôme : **99 %** des ingénieurs sont **salariés**, **94 %** sont de niveau **cadre**, **98 %** travaillent à **temps plein** et **89 %** des emplois sont **stables**.



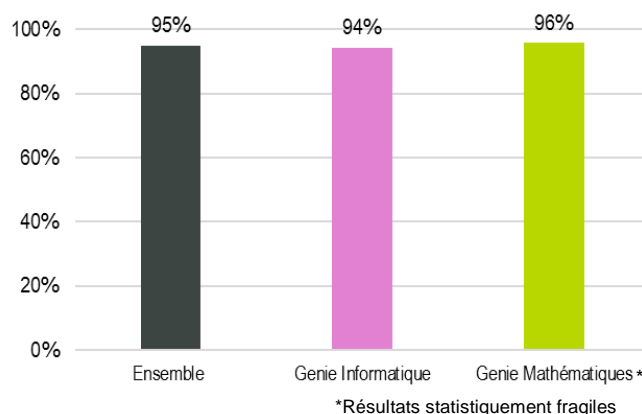
Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Au 1^{er} décembre 2021, soit 1 an après l'obtention du diplôme, **87 %** des ingénieurs de 2020 ont déclaré avoir une **activité professionnelle**. 5 % sont en recherche d'emploi.

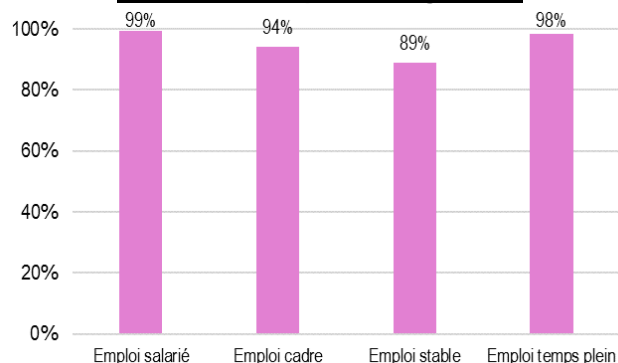
1 an après l'obtention du diplôme, le **taux d'insertion est de 95 %**.

Pour **86 %**, leur emploi 1^{er} décembre 2021 est leur **premier emploi**.

Taux d'insertion des ingénieurs 1 an après l'obtention du diplôme



Conditions d'emploi des ingénieurs

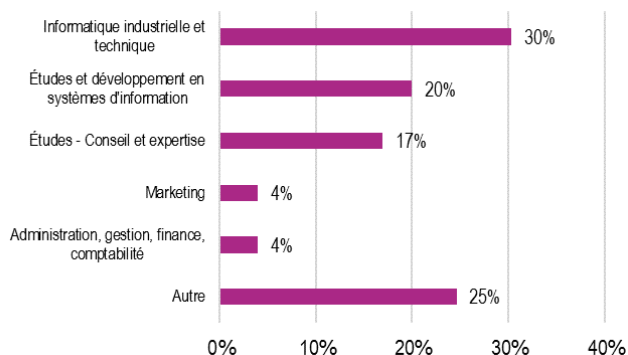


L'emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

L'emploi de catégorie cadre : repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

L'emploi stable : regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

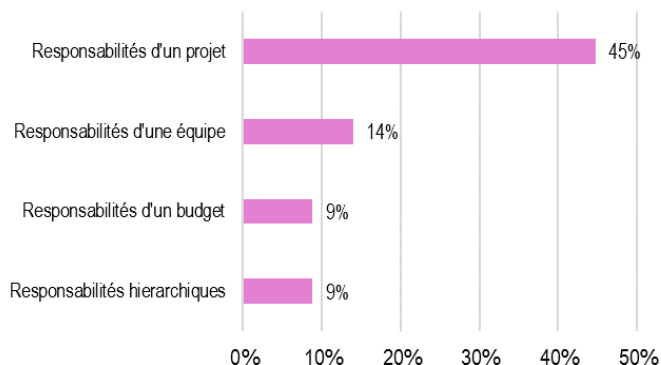
Services où travaillent les ingénieurs



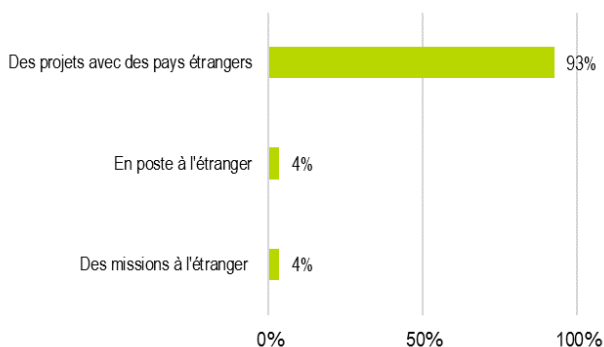
30 % des ingénieurs travaillent dans le service « Informatique industrielle et technique » de leur entreprise et 20 % dans le service « Études et développement en systèmes d'information ».

45 % des ingénieurs ont la responsabilité d'un projet et 14 % sont responsables d'une équipe.

L'emploi comporte :



Fonctions liées à l'international

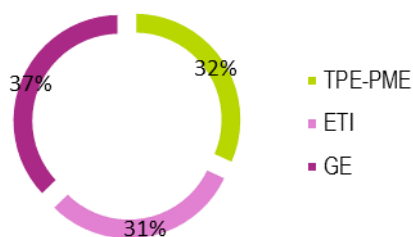


Un quart des ingénieurs de 2020 ont un emploi lié à l'international.

Parmi eux, plus de 9 ingénieurs sur 10 gèrent des projets avec des pays étrangers dans leur travail.

Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Répartition des ingénieurs selon la taille de leur entreprise



Un tiers des ingénieurs travaille dans une grande structure, un autre tiers travaille dans une entreprise de taille moyenne et le dernier tiers dans une TPE-PME.

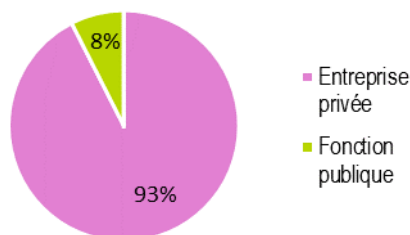
TPE-PME : Très petites entreprises – petite et moyennes entreprise, nombre d'employé < 250

ETI : Entreprise de taille moyenne, 250 ≤ nombre d'employé < 5000

GE : Grande entreprise, nombre d'employé ≥ 5000

Promotion 2020 : Employeur

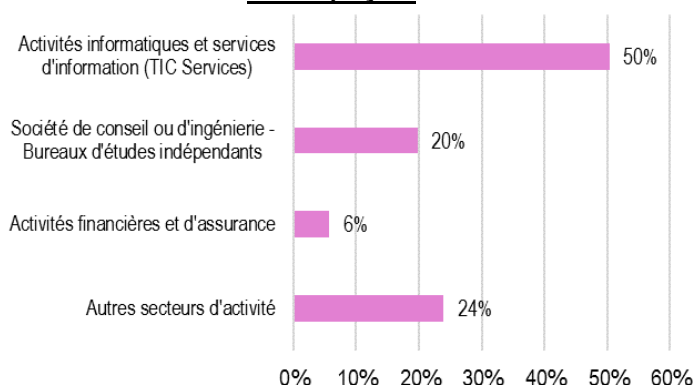
Répartition des ingénieurs selon la catégorie de l'employeur



L'entreprise privée est le principal employeur des ingénieurs 1 an après l'obtention de leur diplôme, 93 % des ingénieurs y travaillent.

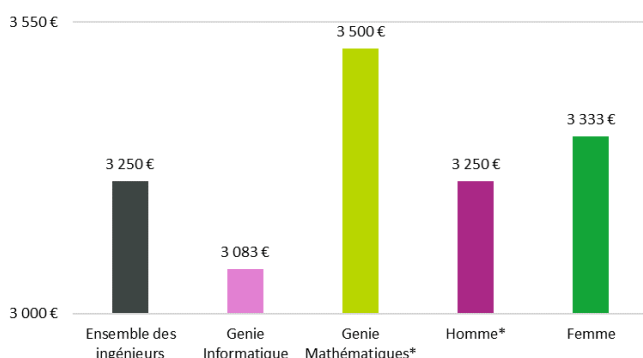
Pour la moitié des ingénieurs de 2020, leur entreprise est spécialisée dans les « activités informatiques et services d'information (TIC Services) ».

Répartition des ingénieurs selon le secteur d'activité de l'employeur



Promotion 2020 : Salaire

Salaire mensuel brut médian (hors prime)



Au 1^{er} décembre 2021, la moitié des ingénieurs, diplômé en 2020, en emploi ont un salaire brut mensuel (hors prime) supérieur à 3 250 € et l'autre moitié ont un salaire inférieur à 3 250 €.

Le salaire brut mensuel médian (hors prime) des ingénieurs en mathématiques est de presque 500 € plus élevé que celui des ingénieurs en informatique.

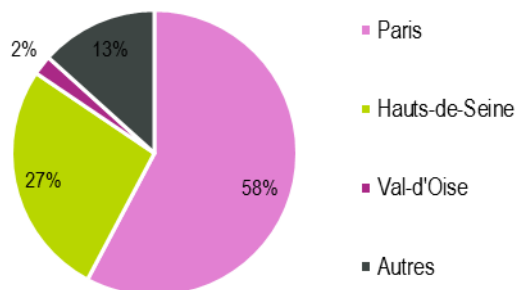
La différence de salaire entre les femmes et les hommes est très minime.

Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Salaire brut mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein.

Promotion 2020 : Localisation de l'emploi

Répartition des ingénieurs travaillant en Ile-de-France



Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

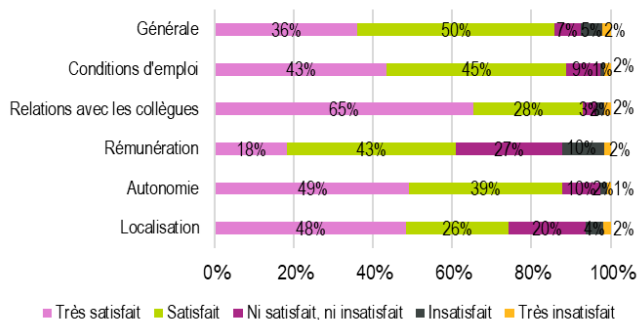
Au 1^{er} décembre 2021, 96 % des ingénieurs travaillent en France et 4 % à l'étranger.

La région **Ile-de-France** est la principale zone d'emploi des ingénieurs (**7 emplois sur 10**).

Paris regroupe **58 %** des emplois localisés en Ile-de-France et **les Hauts-de-Seine 27 %**.

Promotion 2020 : Satisfaction et adéquation de l'emploi

Satisfaction des ingénieurs vis à vis de leur situation professionnelle

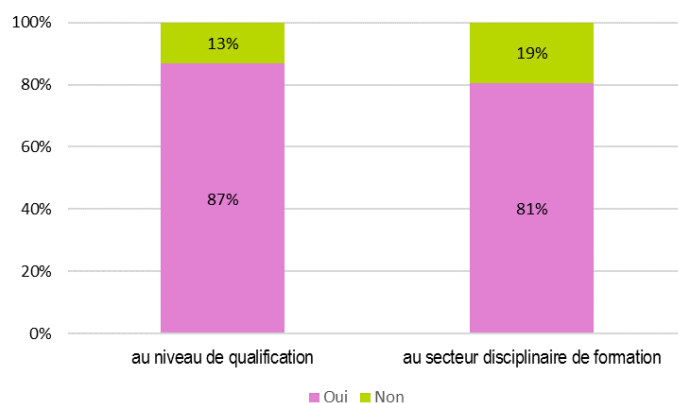


9 ingénieurs sur 10 estiment que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et 8 sur 10 estiment que leur emploi correspond à son secteur disciplinaire de formation.

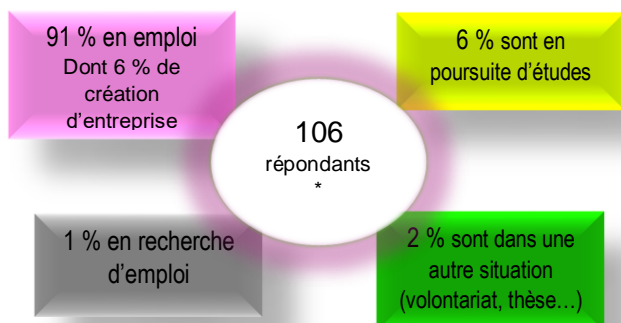
Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

1 ingénieur sur 2 estime être satisfait de sa situation professionnelle en générale.

L'emploi correspond :



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021 : Promotion 2019



*Résultats statistiquement fragiles

Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

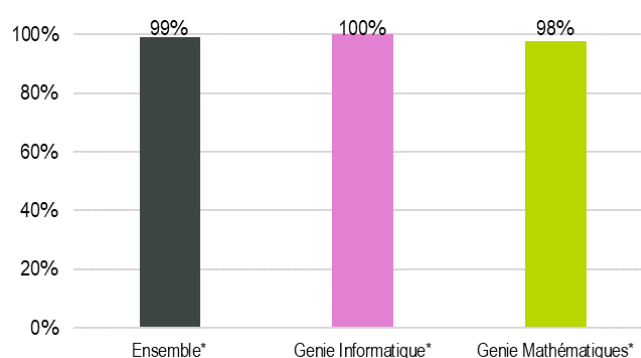
Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Au 1^{er} décembre 2021, soit 2 ans après l'obtention du diplôme, **91 %** des ingénieurs de 2020 ont déclaré avoir **une activité professionnelle**. 6 % sont en poursuite d'études.

2 ans après l'obtention du diplôme, le **taux d'insertion est de 99 %**.

Pour **63 %**, leur emploi au 1^{er} décembre 2021 est leur **premier emploi**.

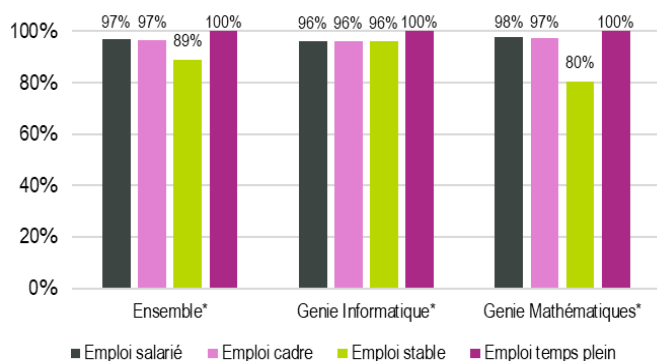
Taux d'insertion des ingénieurs 1 an après l'obtention du diplôme



Promotion 2019 : Caractéristiques de l'emploi occupé

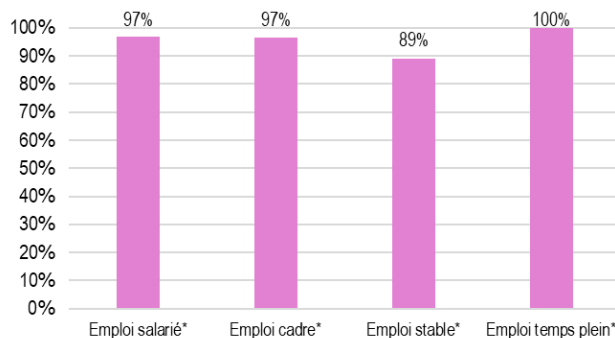
2 ans après l'obtention du diplôme : **97 %** des ingénieurs sont **salariés**, **97 %** sont de niveau **cadre**, **100 %** travaillent à **temps plein** et **89 %** des emplois sont **stables**.

Conditions d'emploi des ingénieurs par spécialité



Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Conditions d'emploi des ingénieurs



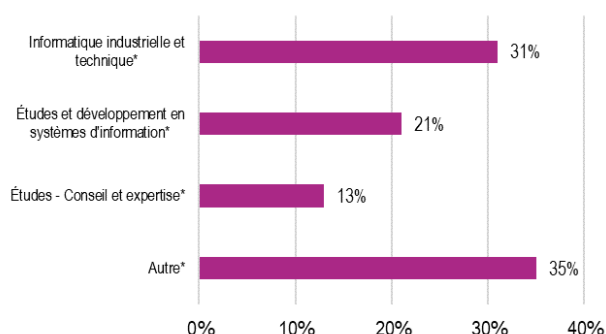
L'emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

L'emploi de catégorie cadre : repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

L'emploi stable : regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

Promotion 2019 : Catégorie des activités

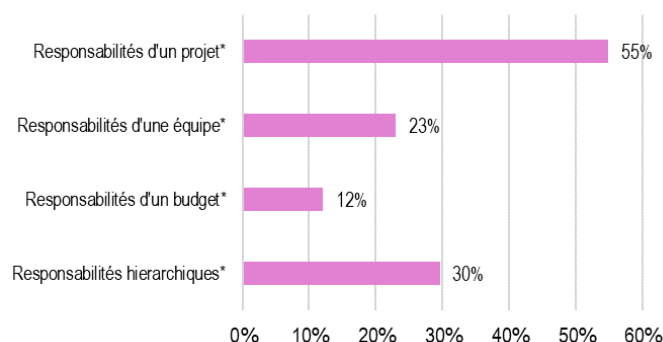
Services où travaillent les ingénieurs



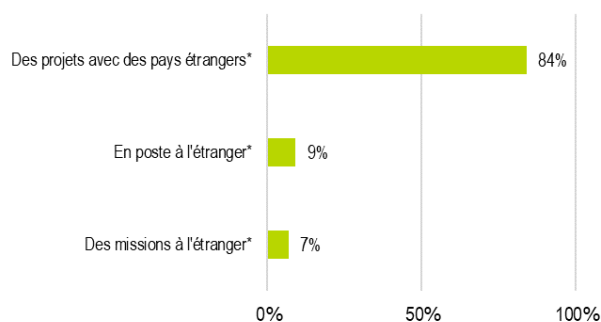
31 % des ingénieurs travaillent dans le service « Informatique industrielle et technique » de leur entreprise et 21 % dans le service « Études et développement en systèmes d'information ».

55 % des ingénieurs ont la responsabilité d'un projet et 30 % ont des responsabilités hiérarchiques.

L'emploi comporte :



Fonctions liées à l'international

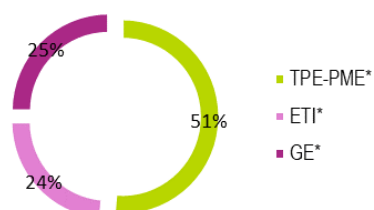


44 % des ingénieurs ont un emploi lié à l'international. Parmi eux, 8 ingénieurs sur 10 gèrent des projets avec des pays étrangers dans leur travail.

Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Promotion 2019 : Employeur

Répartition des ingénieurs selon la taille de leur entreprise



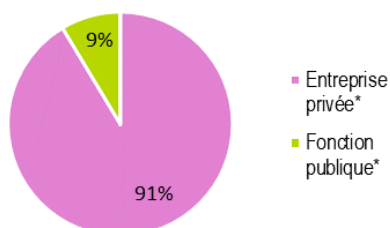
Un quart des ingénieurs travaille dans une grande structure, un autre quart travaille dans une entreprise de taille moyenne et la moitié dans une TPE-PME.

TPE-PME : Très petites entreprises – petite et moyennes entreprises, nombre d'employés < 250

ETI : Entreprise de taille moyenne, 250 ≤ nombre d'employés < 5000

GE : Grande entreprise, nombre d'employés ≥ 5000

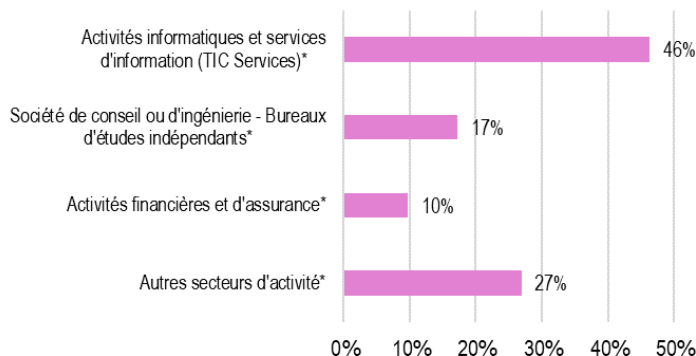
Répartition des ingénieurs selon la catégorie de l'employeur



L'entreprise privée est le principal employeur des ingénieurs 2 ans après l'obtention de leur diplôme, 91 % des ingénieurs y travaillent.

Pour la moitié des ingénieurs de 2019, leur entreprise est spécialisée dans les « activités informatiques et services d'information (TIC Services) ».

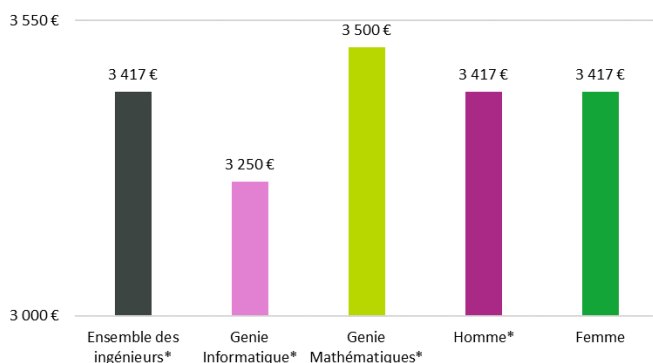
Répartition des ingénieurs selon le secteur d'activité de l'employeur



Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Promotion 2020 : Salaire

Salaire mensuel brut médian (hors prime)



Au 1^{er} décembre 2021, la moitié des ingénieurs, diplômé en 2019, en emploi ont un salaire brut mensuel (hors prime) supérieur à 3 417 € et l'autre moitié ont un salaire inférieur à 3 417 €.

Le salaire brut mensuel médian (hors prime) des ingénieurs en mathématiques est de 250 € plus élevé que celui des ingénieurs en informatique.

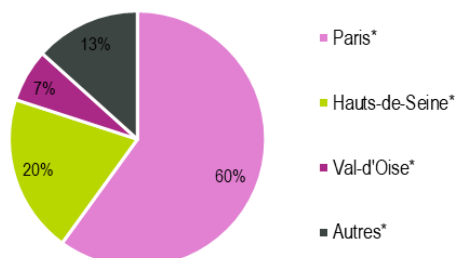
Les salaires des hommes et des femmes sont égaux.

Salaire brut mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein.

Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Promotion 2019 : Localisation de l'emploi

Répartition des ingénieurs travaillant en Ile-de-France



Au 1^{er} décembre 2021, 96 % des ingénieurs travaillent en France et 4 % à l'étranger.

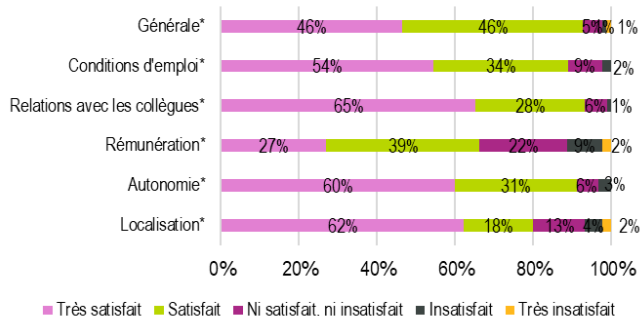
La région **Ile-de-France** est la principale zone d'emploi des ingénieurs (**6 emplois sur 10**).

Paris regroupe **60 %** des emplois localisés en Ile-de-France et **les Hauts-de-Seine 20 %**.

Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

Promotion 2019 : Satisfaction et adéquation de l'emploi

Satisfaction des ingénieurs vis à vis de leur situation professionnelle

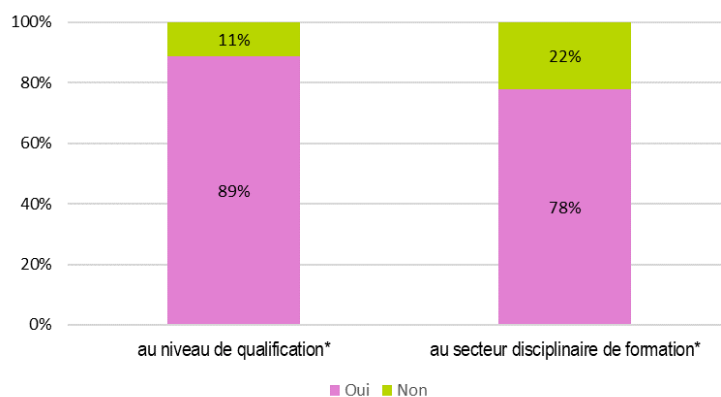


1 ingénieur sur 2 estime être satisfait de sa situation professionnelle en générale.

9 ingénieurs sur 10 estiment que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et 8 sur 10 estiment que leur emploi correspond à son secteur disciplinaire de formation.

Source : OVE – Enquête CGE 2022 des ingénieurs 2019, 2020 et 2021

L'emploi correspond :



Focus sur les ingénieurs en emploi en Île-de-France

Ingénieurs 2021

61 % des participants à l'enquête **travaillent en Île-de-France**.

Le **taux d'insertion 2 mois** après l'obtention du diplôme est de **100 %**.

La **part d'emploi niveau cadre** est de **96 %** et la **part d'emploi stable** est de **93 %**.

Le **salair brut annuel médian (hors prime)** est de 40 000 €. Il est de 39 000 € pour la spécialité Informatique et de 40 500 € pour la spécialité Mathématiques. Les hommes gagnent 200 € de moins que les femmes.

Ingénieurs 2020

69 % des participants à l'enquête **travaillent en Île-de-France**.

Le **taux d'insertion 1 an** après l'obtention du diplôme est de **100 %**.

La **part d'emploi cadre** est de **98 %** et la **part d'emploi stable** est de **95 %**.

Le **salair brut annuel médian (hors prime)** est de 40 750 €. Il est de 40 000 € pour la spécialité Informatique et de 42 000 € pour la spécialité Mathématiques. Les hommes gagnent 250 € de plus que les femmes.

Ingénieurs 2019

57 % des participants à l'enquête **travaillent en Île-de-France**.

Le **taux d'insertion 2 ans** après l'obtention du diplôme est de **100 %**.

La **part d'emploi niveau cadre** est de **98 %** et la **part d'emploi stable** est de **100 %**.

Le **salair brut annuel médian (hors prime)** est de 42 000 €. Il est de 42 000 € pour la spécialité Informatique et de 42 000 € pour la spécialité Mathématiques. Les hommes gagnent 1 000 € de plus que les femmes.